

Votre partenaire en assurance vie 🔒





Octobre 2025

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre Flash d'octobre :

- 1. Optimum Vie, 50ième anniversaire
- 2. Journées du Courtage 24ième édition
- 3. Vie quotidienne Impôt à la source : les règles changent pour 10 millions de couples français (source : Prévissima)
- 4. Les frais en cas de compte à découvert pourraient être plus encadrés et/ou interdits!
- 5. Vous souhaitez connaitre quels frais peuvent vous être facturés en cas de découvert (source : économie.gouv.fr)
- 6. Économie & Finances Perspectives mondiales à l'automne 2025 : L'économie mondiale face à un environnement commercial dégradé (source : Direction Générale du trésor)
- 7. Dette publique: le rôle des agences de notation en six questions (source: Vie Publique)
- 8. Optimum Gestion Financière Les soubresauts français n'inquiètent pas les marchés, pour le moment

Optimum Vie, 50ième anniversaire

Le 16 septembre dernier, Optimum Vie a célébré son 50° anniversaire à la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) en présence de Monsieur le délégué général Henri-Paul Rousseau et de la haute direction d'Optimum Groupe Financier.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 100 partenaires et courtiers pour célébrer notre histoire tissée de liens humains entre deux mondes francophones unis par une langue,

un respect mutuel, une manière de penser le service et la relation. Merci aux participants à cet événement!

Aujourd'hui, nous regardons l'avenir en sachant que notre force réside dans notre constance, notre capacité à écouter et à bâtir sur mesure avec rigueur et une saine gestion du risque. Nous continuerons à avancer ensemble, avec pour notre Groupe, la France comme partenaire de cœur et d'esprit.



Journées du Courtage 24ième édition



Merci à tous nos partenaires, et visiteurs qui sont venus échanger avec nous lors de ces 2 journées.

Nos délégués commerciaux restent à votre disposition pour découvrir plus en profondeur nos solutions d'assurance.

L'équipe commerciale



Vie quotidienne

Impôt à la source : les règles changent pour 10 millions de couples français (source : Prévissima)

Jusqu'ici, l'administration fiscale appliquait par défaut un taux unique aux couples mariés ou pacsés. À compter du 1er septembre, ce fonctionnement change : le taux de prélèvement sera désormais individualisé automatiquement.

Autrement dit, chacun des conjoints contribuera en fonction de ses propres revenus. Il restera toutefois possible de conserver « l'ancien » système, mais uniquement sur option. Explications.

Un nouveau principe dès le 1er septembre

Cette bascule s'inscrit dans le calendrier habituel de mise à jour des taux de prélèvement, qui a lieu chaque rentrée après la déclaration des revenus. La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) a d'ailleurs précisé sur BFM Business que « les usagers mariés ou pacsés qui n'ont pas opté pour le maintien du taux foyer recevront un courriel d'information sur la mise en place de l'individualisation par défaut ».

Une réforme pensée pour plus d'équité

Ce changement poursuit un objectif clair : mieux refléter la réalité économique de chaque conjoint. Voici comment. Avec le taux commun, chacun subissait le même pourcentage d'imposition, ce qui désavantageait souvent le membre du couple dont le revenu était plus faible. Dans les faits, cette personne supportait une charge fiscale disproportionnée par rapport à ses ressources.

La situation concerne particulièrement les femmes, qui gagnent encore en moyenne 22 % de moins que les hommes dans le secteur privé. L'individualisation du taux vise donc à rétablir une équité au sein des couples, sans modifier le montant total d'impôt dû par le foyer. L'État cherche à corriger une distorsion qui pouvait fragiliser financièrement celui ou celle qui percevait les revenus les plus modestes.

Exemple concret : quand la répartition change

Pour bien comprendre l'impact, la DGFiP prend l'exemple d'un couple sans enfant. La femme perçoit 1 600 euros nets par mois, l'homme 3 500 euros. Ensemble, leur impôt annuel s'élève à 3 574 euros.



Avec le taux commun, la première voyait 93 euros prélevés chaque mois, tandis que son conjoint versait 203 euros. En revanche, avec le taux individualisé, la répartition devient bien différente : seulement 6 euros pour la conjointe et près de 290 euros pour le conjoint. Le total reste inchangé — 296 euros par mois pour le couple — mais chacun contribue désormais selon ses moyens réels.

Autrement dit, le résultat global ne varie pas entre les deux systèmes, mais la manière de répartir l'effort fiscal change radicalement.

Qui est concerné par la réforme ?

Tous les couples mariés ou pacsés soumis à une imposition commune sont ainsi concernés par ce changement. Pour les nouveaux foyers fiscaux, l'individualisation s'appliquera immédiatement. Les couples déjà constitués verront leur taux modifié automatiquement dès septembre, sauf s'ils expriment le souhait de conserver le taux unique.

Pour cela, il suffit de se rendre sur le site impots.gouv.fr, dans la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source », et d'opter pour le maintien du taux commun. L'administration en informera ensuite l'employeur, qui appliquera la modification sur la fiche de paie dans un délai pouvant aller jusqu'à deux mois.

Impôt à la source : les règles changent pour 10 millions de couples français | Prévissima

Les frais en cas de compte à découvert pourraient être plus encadrés et/ou interdits!

45% des Français seraient à découverts une fois par an au minimum et les frais pratiqués apparaissent abusifs pour certains députés du groupe Communistes à l'Assemblée nationale à l'origine d'une proposition de loi pour interdire ces frais.

Cumul de frais fixes (minimas forfaitaires) et d'agios pour des sommes de découverts souvent minimes (moins de 400 €) font réagir également l'UFC Que Choisir jugeant ces situations ubuesques

Ainsi dans certains la facturation peut atteindre des frais fixes de 10 euros pour un découvert de seulement un euro sur une journée.

Au moins 8 millions de Français concernés chaque mois

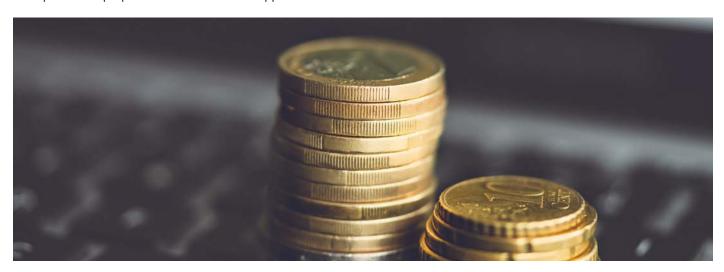
Pour mettre fin à ces situations de non-sens, les députés du groupe communiste à l'Assemblée nationale ont décidé de déposer une proposition de loi visant à supprimer la majeure partie de ces minima forfaitaires, mais aussi les commissions d'intervention, les rejets de prélèvements ou les lettres d'informations facturées aux clients. En d'autres termes, tous les types de frais incidents bancaires. « En moyenne, un client bancaire paie 113 euros par an rien que pour des incidents », expliquent les députés communistes qui précisent que ces frais « touchent 8 millions de clients chaque mois ».

Près de 6,5 milliards d'euros par an pour les banques

Selon l'INC (institut National de la Consommation), ces frais d'incidents bancaires leur rapporteraient chaque année 6,5 milliards d'euros.

Les députés du groupe Communistes proposent donc suppression et/ou plafonnement.

À Suivre.



Vous souhaitez connaître quels frais peuvent vous être facturés en cas de découvert (source : économie.gouv.fr)

Vous souhaitez connaître quels frais peuvent vous être facturés en cas de découvert, le site économie.gouv.fr détaille pour vous :

- Comment fonctionne un découvert bancaire
- Demander et résilier une autorisation de découvert
- Comment sont calculés les agios
- Les agios forfaitaires et proportionnels, les commissions d'intervention et les montants maximum limités par la loi



Perspectives mondiales à l'automne 2025 : L'économie mondiale face à un environnement commercial dégradé (source : Direction Générale du trésor)



L'économie mondiale reste affectée par la mise en place des droits de douane américains et par le climat d'incertitude.

Les perspectives mondiales sont revues à la baisse par rapport aux prévisions de printemps. Les dynamiques de croissance seraient divergentes au sein des économies avancées, tandis que l'activité ralentirait dans les économies émergentes qui continueraient néanmoins à porter la croissance mondiale. La politique commerciale reste le principal aléa pesant sur ces prévisions.

Sous l'effet des mesures commerciales américaines, les perspectives mondiales sont revues en baisse par rapport aux prévisions de printemps : la croissance mondiale atteindrait +3,0 % en 2025 et +2,9 % en 2026, après +3,3 % en 2024.

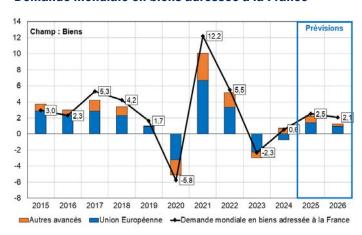
Parmi les économies avancées, la croissance ralentirait nettement en 2025 et en 2026 aux États-Unis, la consommation étant pénalisée par les hausses tarifaires et les coupes budgétaires. En zone euro, l'activité serait portée par la reprise de la consommation dans le sillage du recul de l'inflation, et par un investissement soutenu grâce à la diffusion de la baisse des taux, mais elle resterait freinée par les tensions commerciales et par l'appréciation de l'euro. La croissance serait atone en Allemagne en 2025 avant de se redresser en 2026 grâce à la relance budgétaire. Elle progresserait faiblement en Italie, malgré le soutien du PNRR. La croissance resterait nettement plus dynamique en Espagne, portée par la croissance démographique, l'investissement dynamique et le tourisme. Le Royaume-Uni bénéficierait d'une politique budgétaire expansionniste.

Dans la majorité des grandes économies émergentes, l'activité ralentirait en 2025 et en 2026. En Chine notamment, la croissance serait freinée par l'effet des mesures commerciales et des déséquilibres structurels persistants.

Le commerce mondial resterait pénalisé par les mesures commerciales américaines, avec une croissance limitée à +2,1 % en 2025 et +2,3 % en 2026, nettement en dessous de sa moyenne historique (2,8 % entre 2015 et 2019). Le rebond attendu en 2025, en raison des anticipations de hausses tarifaires au 1er semestre et de la demande des économies avancées, serait plus faible qu'escompté, freiné par le recul des importations en Chine et en Inde. En 2026, le regain des importations des émergents ne compenserait pas le repli de celles des États-Unis.

Les aléas autour de ce scénario sont majoritairement à la baisse, l'administration Trump continuant de menacer de nouveaux droits de douane, tandis que les tensions géopolitiques persistent.

Demande mondiale en biens adressée à la France



Sources : OCDE, FMI et instituts statistiques nationaux sur le passé, DG Trésor en prévision.

Accès à l'étude complète : Trésor-Éco n° 370 (Septembre 2025), « Perspectives mondiales à l'automne 2025 : L'économie mondiale face à un environnement commercial dégradé »



Dette publique : le rôle des agences de notation en six questions

(source : Vie Publique)

L'agence de notation Fitch a dégradé la note de la France d'un cran de "AA-" à "A+" le 12 septembre 2025.

La France perd ainsi pour la première fois son double A.

Quelles peuvent en être les conséquences ? Que sont ces agences de notation ?

Le point en six questions :

- 1. Que sont les agences de notation?
- 2. Quelle est la spécificité de la dette des États?
- 3. Comment fonctionne le système de notation et quels sont ses effets ?
- 4. Quelles sont les critiques formulées à l'encontre des agences de notation ?
- 5. Comment l'activité des agences est-elle encadrée dans l'Union européenne ?
- 6. Qu'en est-il des agences de notation européennes ?

Lire la publication : Dette publique : le rôle des agences de notation en six questions | vie-publique.fr





Optimum Gestion Financière - Les soubresauts français n'inquiètent pas les marchés, pour le moment

En octobre, la France fait la Une des presses mondiales avec sa valse de gouvernements. Pourtant, pour le moment, les marchés financiers continuent de lui accorder une certaine confiance.

En effet, l'écart des taux d'emprunt entre la France et l'Allemagne s'est certes légèrement écarté mais reste sur des bornes historiques contenues (< 1 %). L'écart est par exemple similaire à celui de l'été 2022.

Évolution du taux d'emprunt à 10 ans de la France et de l'Allemagne depuis l'après Covid



Source: Bloomberg, OGF

La deuxième économie de l'Europe continue de résister avec une croissance qui devrait finir en 2025 proche de \pm 0,7 % (vs \pm 0,2 % en Allemagne) avec un fort taux d'épargne des ménages et une inflation aux alentours de 1 % (estimations Banque de France), soit deux fois moins que son homologue allemand.

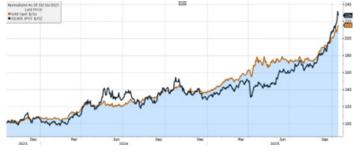
La France n'est pas pour autant sortie de l'ornière et une allocation internationale semble plus que jamais une option pour diversifier son patrimoine.

Les matières premières continuent leur ascension profitant au Canada

L'or vole de record en record, tout comme l'argent qui a passé la barre des \$50 l'once au-dessus de son précédent point haut atteint en 1980.

Le dynamisme des matières premières est dû à de nombreux facteurs (instabilité géopolitique, forte demande liée à la transition énergétique, offre limitée avec des difficultés de production) et profite aux pays qui en détiennent.

Évolution en % du prix de l'or et de l'argent en dollar depuis 2 ans



Source: Bloomberg, OGF

Le Canada, deuxième plus grand pays du monde, est l'un des pays les plus riches en matières premières notamment dans les provinces de l'Alberta, l'Ontario et le Québec.

Surtout, le Canada se différencie par la très grande diversité de ses ressources qu'elles soient minières (or, argent, nickel, cuivre, uranium), agricoles (blé, colza, orge), forestières (bois, pâtes à papier), énergétiques (pétrole, gaz) et surtout hydriques (20% de l'eau douce mondiale).

Le fort développement de ces ressources améliore progressivement les perspectives économiques du Canada en attirant des capitaux étrangers et en créant de nombreux emplois.

Fonds Optimum Actions Canada est exposé indirectement à ces thématiques avec des sociétés de recyclage (Waste Connections), des financières (Banques) qui financent les nouveaux investissements, et des cabinets d'étude sur les projets de transition énergétiques (Stantec, WSP). Ces dernières devraient connaître une forte amélioration de leur environnement dans les trimestres à venir.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ni une sollicitation d'une offre d'achat de quelques produits d'investissement que ce soit. Tout investissement comporte des risques. Ce document ne tient pas compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel auquel cette communication a été envoyée et ne doit pas être invoqué pour prendre une décision d'investissement. Chaque personne est invitée à lire le prospectus du fonds d'investissement envisagé avant toute décision d'investissement.

OPTIMUM VIE S.A.





optimumvie.com



